

Contrôle des acquis

Les formateurs en entreprise instruisent la personne en formation sur la manière de tenir à jour le contrôle des objectifs d'apprentissage.

Le contrôle des objectifs d'apprentissage englobe la détermination du niveau de formation lors de l'acquisition des compétences opérationnelles de la formation de base, complémentaire et approfondie.

Dans le catalogue des compétences-ressources, les personnes en formation consignent régulièrement le niveau qu'elles ont atteint dans la formation en entreprise et les cours interentreprises (contrôle de compétence), en cochant les ressources acquises (niveau 3). Ce faisant, elles documentent les compétences opérationnelles et les ressources acquises. Au moins une fois par semestre, le formateur discute avec la personne en formation du niveau de formation atteint. Par l'apposition de sa signature, le formateur atteste l'assimilation d'une compétence opérationnelle complète. Avec la consignation dans le dossier de formation des ressources et des compétences opérationnelles acquises, le niveau de formation atteint est documenté de manière compréhensible.

Exemples

Compétences opérationnelles de la formation de base

ID	Ressources	Niveau de formation	
		CIE	FB
	Compétence opérationnelle atteinte: Date <i>30 avril 2018</i> Visa personne en formation <i>Julien Dupont</i> Date <i>30 avril 2018</i> Visa formateur-trice <i>Jean Roulin</i>	Légende FB: formation de base jusqu'à l'examen partiel CIE: cours interentreprises (durée en jours) P: introduire jusqu'à l'examen partiel (fin du 4 ^e semestre) A: appliquer pour l'acquisition de la CO	
PMB1	Techniques d'usinage manuel	12	
PMB1.1	Sécurité au travail relative aux techniques d'usinage manuel	Visa apprenti	Visa apprenti
PMB1.1.1	Respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail applicables aux Prendre les mesures de protection relatives à la sécurité au travail applicables à l'usinage manuel de pièces Choisir et utiliser l'équipement de protection personnel relatif à l'usinage manuel	A <i>Dupont</i>	P <i>Dupont</i>
PMB1.2	Préparation du mandat de production		
PMB1.2.1	Comprendre l'ordre de fabrication Décrire l'exécution de l'ordre de travail et des documents s'y rapportant Interpréter et appliquer des documents tels que plans des opérations, dessins et nomenclatures Comprendre et appliquer des désignations normalisées Consigner les temps d'exécution et les comparer aux temps alloués	A <i>Dupont</i>	P <i>Dupont</i>
PMB1.2.3	Préparer la matière et les matières auxiliaires Décrire les propriétés d'usinage des métaux ferreux et non ferreux Décrire les propriétés d'usinage des matières synthétiques Différencier les consommables et expliquer leur utilisation Différencier les liquides de refroidissement et les lubrifiants et expliquer leur utilisation Utiliser et éliminer de façon écologique et selon instructions les consommables, les matériaux et les matières auxiliaires	A <i>Dupont</i>	P <i>Dupont</i>
PMB1.2.4	Préparer le matériel et les outils Contrôler les pièces Expliquer la désignation du matériau Préparer l'outillage	A <i>Dupont</i>	P <i>Dupont</i>
PMB1.3	Données technologiques pour les techniques d'usinage manuel		
PMB1.3.1	Déterminer les données technologiques pour les techniques d'usinage manuel Déterminer les données d'usinage comme les vitesses de coupe, avances et vitesses de rotation Régler les vitesses de rotation et les avances sur des perceuses	P <i>Dupont</i>	A <i>Dupont</i>

Compétences opérationnelles de la formation complémentaire

	Compétence opérationnelle atteinte: Date <i>30 avril 2018</i> Visa personne en formation <i>Julien Dupont</i> Date <i>30 avril 2018</i> Visa formateur-trice <i>Jean Roulin</i>	Légende FC: formation complémentaire CIE: cours interentreprises I: introduire entre le 1er et le 8e semestre A: appliquer pour l'acquisition de la CO	
ID	Ressources	Niveau formation	
		CIE	FC
PME2	Technique CAO/DAO		
PME2.1	Introduction à la technique CAO/DAO	Visa apprenti	Visa apprenti
PME2.1.1	Maîtriser les systèmes de CAO/DAO	I <i>Dupont</i>	A <i>Dupont</i>
	Appliquer la CAO/DAO dans la chaîne de processus (PDM, PLM, AVOR, achat, usinage)		
	Différencier le matériel (hardware)		
	Différencier les logiciels (software)		
PME2.1.2	Appliquer les méthodes mathématiques pour la CAO/DAO	I <i>Dupont</i>	A <i>Dupont</i>
	Appliquer l'algèbre de Boole (opérations logiques ET, OU, NON)		
	Appliquer le système des coordonnées 3D		
	Différencier les vecteurs et les scalaires		
	Appliquer l'interpolation Spline		
PME2.1.3	Gérer et restituer des données CAO/DAO	I <i>Dupont</i>	A <i>Dupont</i>
	Gérer les données (données contenues dans un fichier, base de données, attributs)		
	Echanger des données et convertir des formats de données		
	Restituer des données (papier, Rapid Prototyping, simulation, représentation éclatée animée)		

Compétences opérationnelles de la formation approfondie

La personne en formation a exécuté les mandats et les projets énumérés ci-après pour l'acquisition de la compétence opérationnelle. Les performances et les expériences d'apprentissage sont consignées dans le dossier de formation.						
Date	Descriptions des mandats et projets	Evaluation globale				Visa supérieur-e
		A	B	C	D	
<i>01.03.2019</i>	<i>Mandat de la société Moulin, 1800 Vevey exécuté. Ordre de fraisage N° SA9800. Durée de travail 20 h.</i>		<i>X</i>			<i>Marc Devaux</i>
<i>30.07.2019</i>	<i>Mandat de la société Chevalley, 1204 Genève exécuté. Ordre de fraisage N° GA87000. durée de travail 32 h.</i>			<i>X</i>		<i>Marc Devaux</i>
<i>12.12.2019</i>	<i>Mandat de la société Roulin, 1700 Fribourg exécuté. Ordre de tournage N° SE5091. Durée de travail 18 h.</i>		<i>X</i>			<i>Bruno Meystre</i>
<i>31.01.2020</i>	<i>Mandat de la société Roulin, 1700 Fribourg exécuté. Ordre de tournage N° SE10877. Durée de travail 35 h.</i>	<i>X</i>				<i>Pierre Guignard</i>
<i>05.03.2020</i>	<i>Mandat de la société Roulin, 1700 Fribourg exécuté. Ordre de fraisage N° SA98000-1. Durée de travail 20 h.</i>		<i>X</i>			<i>Pierre Guignard</i>
	A Exigences dépassées B Exigences atteintes	C Exigences tout juste atteintes, mesures de soutien nécessaires D Exigences pas atteintes, mesures particulières nécessaires				
Compétence opérationnelle atteinte:						
Date <i>30.04.2020</i>	Visa personne en formation <i>Stéphane Grin</i>					
Date <i>30.04.2020</i>	Visa supérieur-e professionnel-le <i>Pierre Guignard</i>					